

ETUDES MALIENNES

N° 84



Editions Savane verte. Tél. (223) 61 00 00 25 / 61 59 82 86
Bamako – Mali



COMITE D'HONNEUR

Pr Adame Bâ KONARE, Bamako-Mali
Dr Kléna SANOGO, Bamako-Mali
Pr Issa N'DIAYE, Bamako-Mali
Pr Samba DIALLO, Bamako-Mali
Dr Paul GUINDO, Bamako-Mali

COMITE SCIENTIFIQUE

Pr Hamady BOCOUM, Dakar-Sénégal
Pr Bakary CAMARA, Bamako-Mali
Dr Niapégué P. CISSE, Bamako-Mali
Pr Golo COULIBALY, Bamako-Mali
Pr Moussa F. COULIBALY, Bamako-Mali
Dr Yaranga COULIBALY, Bamako-Mali
Dr Adama DEMBELE, Bamako-Mali
Pr Edmond DEMBELE, Bamako-Mali
Dr Tièman DIARRA, Bamako-Mali
Dr Anne DOQUET, Paris-France

Dr Moussa DJIRE, Bamako-Mali
Pr Denis DOUGNON, Bamako-Mali
Dr Amadou KEITA, Bamako-Mali
Pr Doulaye KONATE, Bamako-Mali
Pr Famagan Oulé KONATE, Bamako Mali
Dr Alphonse N. NZIENGUI, Libreville-Gabon
Pr Jean POLET, Paris-France
Pr Maki SAMAKE, Bamako-Mali
Dr Tal TAMARI, Paris-France
Dr Abinou TEME, Bamako-Mali
Pr Samba TRAORE, Bamako-Mali

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Dr YOUNOUSSA TOURE

COMITE DE DIRECTION

- Dr Moussa SOW
- Dr Mamadi DEMBELE
- Dr Yaouaga Félix KONE
- Dr Mama KAMATE

COMITE DE REDACTION ET DE PUBLICATION

Rédacteur en chef

Dr Baba COULIBALY

Membres

- Dr Facoh Donki DIARRA
- M. Modibo DIAKITE
- M. Moctar KONE
- M. Mamadou N'DAOU
- M. Amadou COULIBALY
- Mme COUMARE Koniba SANOGO

TABLE DES MATIÈRES

Contraintes de communication pour l'adoption des innovations technologiques de gestion de fertilité des sols dans les communes de Méguétan (cercle de Koulikoro) et de Kléla (cercle de Sikasso), au Mali.

Abdoulaye Touré, Famagan-Oulé Konaté, Christopher Spurk, Gabriel Sidiki Dembélé, Fagaye Sissoko, Odiaba Samaké..... 7

L'élevage au Mali ou la difficile promotion d'une activité importante dans l'économie nationale : le SIG comme outil d'aide à l'analyse et à l'intervention.

Balla DIARRA 30

L'aviciculture dans la commune rurale de M'Pessoba : contraintes et contribution de l'activité à l'amélioration des conditions de vie

Sina Coulibaly, Mory Siby, Brahim Songoré, 56

Variation climatique et adaptation des sociétés dans le Delta intérieur du Niger au Mali.

Mamy SOUMARE , Kadiatou DIALLO, Souleymane Sidi TRAORE, 72

Analyse du mariage précoce des filles en pays bobofing dans la Commune rurale de Boura au Mali

Pierre CISSE..... 90

L'innovation de l'artisanat textile traditionnel du Mali : des logiques du contexte mondial

Soumana SONI..... 108

La régulation locale de l'école au Mali : entre légitimité et légalité

Idrissa Soïba TRAORE 122

Evaluation des Résultats de l'Expérimentation de l'Enseignement Intégré des Compétences de Vie Courante à l'Ecole Primaire en République Démocratique du Congo (RDC)

Mountaga LAM 141

Performance des écoles privées au Mali : cas du district de Bamako

SANOGO Boubacar..... 161

Le Culte du Moi Dans Du Sang de la Volupté et de la Mort Une introspection de Maurice Barrès Sur les traces de Chateaubriand

Diola Konaté..... 184

Apport de la recherche scientifique et technologique dans l'atteinte des objectifs de développement durable(ODD) au Mali. La syntaxe de l'expression et de la phrase du bamankan

Mariam KONE..... 192

Note sur la problématique des écoles d'art en Afrique Francophone. Rétrospective d'une tradition

Oumar KAMARA 203

PERFORMANCE DES ÉCOLES PRIVÉES AU MALI : CAS DU DISTRICT DE BAMAKO

SANOGO Boubacar⁷²

RÉSUMÉ

Le secteur privé de l'éducation connaît de nos jours un développement important dans le district de Bamako où il joue le premier rôle en termes d'offre, de diversification de l'offre d'éducation et de la qualité des apprentissages. La forte demande sociale d'éducation ainsi que les politiques éducatives des institutions internationales et de l'État ont contribué au développement dudit secteur. Développement qui ne semble pas combler cependant les attentes quant à la qualité des apprentissages. Si les écoles privées sont jugées plus performantes que les écoles publiques (UNESCO, 2007 ; Confemen, 2009 ; Tooley, 2012 ; d'Aiglepierre, 2013) cette performance peut cacher de grandes disparités en passant d'une catégorie d'école privée à une autre. L'objectif de cette étude est d'analyser le rendement des élèves des écoles privées aux tests organisés en français et en math par nos soins ainsi que certaines variables susceptibles d'y contribuer. Pour y parvenir nous avons utilisé les méthodes documentaire et statistique. Les résultats de l'étude montrent que certaines écoles privées réussissent mieux que d'autres. Ils montrent également que certaines variables liées au directeur, à l'enseignant et à l'élève agissent de façon significative sur les résultats des élèves.

Mots clés : École privée, disparité, score, qualité des apprentissages, performance.

ABSTRACT

The private sector of education is currently experiencing significant development in the district of Bamako where it plays the leading role in terms of supply, diversification of educational offer and quality of learning. Strong social demands for education and the educational policies of international and state institutions have contributed to the development of the sector. However, this development does not seem to meet the expectations of learning quality. If private schools are judged to perform better than public schools (UNESCO, 2007, Confemen, 2009, Tooley, 2012, d'Aiglepierre, 2013), this performance may conceal large disparities from a private school to another. The objective of this study is to analyze the performance of private school's students from tests conducted by ourselves in the disciplines of French and mathematics as well as certain variables likely to contribute to them. To achieve this, we have used the documentary and statistical methods. The results of the study show that some private schools perform better than others. They also show that certain variables related to the principal, teachers and students themselves have a significant impact on students' performance.

Key words: Private school, disparity, score, quality of learning, performance.

72 Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB)

1. INTRODUCTION

L'école malienne connaît un faible rendement interne. Elle a du mal à réaliser, dans ses différentes composantes publique et privée, sa principale fonction, celle du développement cognitif des apprenants. Malgré les nombreux efforts faits par l'État en termes d'amélioration de l'accès et de la qualité, l'école ne s'en porte pas mieux. Une étude (CONFEMEN, 2004) montre que l'école fondamentale fait face à d'importants problèmes de qualité au Mali. Les élèves de deuxième année obtiennent un score combiné (en français et en mathématiques) de 40,4 % contre 33,9% pour ceux de la cinquième année, la moyenne des scores dans les autres pays étant de 52,3 % en deuxième année et 43,3 % en cinquième année. Une autre étude (UNESCO, 2007) relève que plus de 50% des élèves sont en situation de grande difficulté d'apprentissage. Or les théories de la réussite scolaire dont celle développée par Heyneman (1986) rendant souvent l'école plus responsable de cette réussite que l'origine sociale dans le contexte des pays en développement en général. Plusieurs études évaluent la qualité des apprentissages dans les écoles privées où elles aboutissent à des résultats intéressants. La plupart d'entre elles (UNESCO, 1995 ; CONFEMEN, 2009 ; Rugengande, 2010 ; Tooley, 2012 ; Poucet, 2012) comparent la qualité des écoles privées à celle des écoles publiques en mettant en relief l'efficacité des écoles privées. Certaines autres (UNESCO, 1994, 2007 ; Ngonga, 2010 ; Tooley, 2012) comparent la qualité d'une catégorie d'écoles privées à celle d'autres. Au Mali, les études du genre se contentent de comparer la qualité des écoles privées à celle des écoles communautaires. Elles n'analysent pas les disparités de réussite des différentes catégories d'écoles privées. Or si les écoles privées réussissent mieux que les écoles publiques comme le font constater plusieurs études (UNESCO 1994, 1995, 1996, 2007 ; Confemen, 2009 ; Rugengande, 2010 ; N'gonga, 2010 ; Tooley, 2012 ; Poucet, 2012 ; d'Aiglepiere, 2013), cette réussite peut cacher des disparités liées à l'hétérogénéité du secteur privé.

En effet le secteur privé se caractérise par sa grande disparité. Pilon (2002), Lange (2002), Poucet (2012), d'Aiglepiere (2013) en soulignent l'extrême hétérogénéité. Les écoles privées se différencient en effet de plusieurs points de vue : de la qualité des infrastructures, de la taille des classes, de leur niveau d'équipement, de la quantité et de la qualité des manuels scolaires ; du recrutement social et public d'élèves, de la qualité et de la quantité des ressources financières, matérielles et humaines, de l'exigence académique, du coût de formation, des attentes des directeurs, des enseignants et des parents, de la performance des élèves etc. Parlant de ces inégalités, Lange (2002) fait remarquer que les nouvelles hiérarchies entre les établissements privés entraînent la diversification de l'accès et des conditions d'enseignement : d'un côté des élèves défavorisés sous équipés dans des classes surchargées et de l'autre des élèves issus des classes sociales favorisées dans des écoles avec des conditions d'enseignement proches de celles des pays occidentaux. Ces disparités de niveau d'équipement, de ressources financières et pédagogiques peuvent entraîner des variations dans les résultats des élèves. A l'issue d'une évaluation réalisée en 2007, les élèves de deuxième année des écoles privées obtiennent des scores de 57,74 % et de 53,22 % respectivement en langage-communication et en sciences, mathématiques et technologie contre 50,22 % et 41,13 % dans les écoles communautaires et 48,09 et 39,94 dans les écoles publiques (UNESCO, 2007).

Les écoles privées diffèrent également par le leadership du directeur, les pratiques pédagogiques des enseignants ainsi que leurs caractéristiques, leurs conditions de travail et leur

motivation. De plus elles diffèrent par la part de ressource publique qu'elles reçoivent et par l'organisation institutionnelle. Ces disparités sont susceptibles d'agir sur les progrès des élèves. De même l'élève et sa famille peuvent également contribuer aux résultats scolaires surtout dans des écoles qui fonctionnent en général à partir des cotisations des parents.

L'objectif visé par l'étude consiste à analyser la performance des élèves des différentes catégories d'école privée : les écoles privées laïques, catholiques et communautaires. Elle vise également à analyser les corrélations entre les scores ainsi que certaines variables ayant un effet pertinent sur le résultat des élèves. Pour y parvenir nous avons utilisé la méthode documentaire et la méthode statistique. Les données ont été analysées à partir du SPSS (statistics package for social sciences), logiciel de traitement des données statistiques.

Le travail se compose de deux parties. La première procède de l'examen des résultats des élèves aux tests organisés en français et en mathématiques ainsi qu'à leurs corrélations. La deuxième analyse concerne certaines variables agissant de façon pertinente sur le rendement des élèves.

2. MÉTHODOLOGIE

2.1. Le choix du site de l'étude

L'étude s'est déroulée dans le district de Bamako. Ce choix s'explique par le développement important du secteur privé de l'éducation dans le district. Un niveau de développement qui place le secteur privé en tête en termes d'offre d'éducation, de diversification de l'offre et de développement cognitif des apprenants. En effet sur un total de 1499 écoles recensées dans le district de Bamako en 2014, le secteur privé, composé des écoles privées laïques, catholiques et des écoles communautaires, en compte 969, soit un peu moins des 2/3 (CPS, 2014). De plus, l'offre d'éducation privée dans le district de Bamako permet d'étudier le secteur, selon plusieurs typologies : la typologie selon la propriété, la situation géographique (urbaine, rurale), l'organisation institutionnelle, l'organisation pédagogique, le recrutement social du public d'élèves, le coût de formation, etc. En plus de leur importance numérique, les établissements d'enseignement privés accueillent un peu plus de la moitié des effectifs scolaires dans le district. En effet sur un total de 369 478 élèves en 2014, ils en accueillaient 190 119, soit 51,45 % (CPS, 2014).

2.2. Méthodes de recherche

L'étude a mobilisé la méthode documentaire et la méthode statistique. Le choix de la méthode statistique est lié à la problématique de l'étude qui vise à analyser le rendement des élèves des différentes catégories d'écoles privées aux tests organisés en français et en mathématiques ainsi que les variables susceptibles d'agir sur ce rendement.

La méthode statistique elle-même est considérée comme une méthode extensive (De Landsheere, 1979). En utilisant la méthode statistique, notre objectif n'est pas d'étudier le rendement des élèves des écoles privées et les facteurs d'explication à partir de l'analyse du cas d'un établissement, mais à partir du cas d'un groupe d'établissements. Dans ce sens,

Cardinet et Schmutz (cités par De Landsheere, 1979 P.175) estiment que la méthode statistique « cherche dans les faits moins des configurations uniques douées de cohérence interne que la manifestation des propriétés de certaines classes d'objets ». L'emploi que nous faisons de la méthode statistique est aussi celui de Blöss et Grossetti (2005) qui la définissent comme une méthode d'analyse de situations comportant des aspects aléatoires. Il faut entendre par là des aspects relatifs où certains éléments peuvent être ramenés à des facteurs ou groupes de facteurs. Les techniques que nous avons utilisées sont l'administration de questionnaires académiques et celles d'enquêtes à caractère social. Mais le choix de la méthode implique celui de la constitution de l'échantillon.

2.3. Population

La population cible est celle des écoles privées (privées laïques, privées catholiques et communautaires) du district de Bamako. La population est aussi celle des élèves, des enseignants, des directeurs desdites écoles. Dans le district de Bamako, le nombre d'écoles privées s'élève à 969 établissements, composés de 6148 groupes pédagogiques, en 2014 (CPS, 2014). Ces écoles privées accueillent 190119 élèves, avec un taux moyen de 48,4% de filles. Parmi ces élèves, 62616, dont 49,55% de filles fréquentent des classes de 2^e année, contre 61489, dont 49,35% de filles en 5^e année (CPS, 2014). Ces élèves sont encadrés par 5171 enseignants dont 3544 hommes et 1627 femmes (CPS, 2014), soit un taux de féminité de 31,46%.

Sur la base des données exploitées, (celles de la CPS, 2014) il n'y a pas d'indications spécifiques aux directeurs d'écoles privées. Mais on peut estimer (avec des marges possibles d'erreurs) le nombre de directeurs en fonction du nombre d'écoles privées.

De ces populations, nous avons tiré des sous-groupes d'écoles, d'élèves, d'enseignants, de directeurs concernés par l'étude.

2.4. Échantillon

Les critères de la propriété et du mode d'organisation ont prévalu au choix des écoles privées. La typologie ayant permis de faire la sélection des écoles privées est la suivante : école privée laïque, école privée catholique et école communautaire. Le choix des écoles privées laïques a tenu compte des variations dans les frais scolaires (les plus élevés- les moyens - les moins élevés) et le recrutement social du public d'élèves. La base de données de la CPS (2014) n'indique pas non plus de tendance selon cette typologie et selon le recrutement social du public d'élèves. Mais les écoles privées laïques sont plus nombreuses sur le terrain que les écoles communautaires et les écoles privées catholiques. Notre tirage s'est inspiré de cette représentation proportionnelle des écoles privées. Nous avons choisi 21 écoles privées dont 11 relèvent de l'académie d'enseignement de la rive gauche et 10, de celle de la rive droite. Sur un échantillon attendu de 21 écoles privées, 20 ont participé à l'étude, soit une dizaine d'écoles privées au niveau de chacune des deux académies d'enseignement du district de Bamako. Par académie d'enseignement, nous avons retenu six (06) écoles privées laïques, deux (02) écoles communautaires. Deux (02) écoles privées catholiques relèvent de l'académie de la rive gauche. Des deux (02) écoles privées catholiques retenues sur la rive droite, l'une d'elles, située à la limite du district, relève de l'académie de Kati. Dans chaque école nous avons procédé à un tirage raisonné de 02 groupes pédagogiques

par année d'étude : la deuxième (2^e) et la cinquième (5^e) années. Ce qui fait un total de 40 groupes pédagogiques. Le choix des directeurs est lié à celui des écoles privées identifiées. Mais il faut remarquer qu'au niveau de 18 écoles, les fonctions du directeur s'exercent sur les six (06) classes du premier cycle de l'enseignement fondamental. La donne change au niveau de 02 écoles où un directeur a en charge les classes de 1^{ère}, 2^e et 3^e années et un autre, les classes de 4^e, 5^e et 6^e années. Le choix des enseignants et des classes concernés par l'étude est lié à celui des écoles privées. Sur cette base, 02 enseignants ont été tirés au choix par école, au niveau des 18 écoles, soit 36 enseignants. Cependant un (01) enseignant a été tiré par école dans deux (02) écoles. Il était attendu un échantillon de 40 enseignants dont 38 ont participé à l'étude. De même sur un échantillon prévu de 40 classes, l'étude n'a pu toucher que 38.

Quant au tirage des élèves, il est certes lié aux écoles concernées par l'étude mais la technique de détermination de la taille de l'échantillon diffère de celle utilisée dans les autres cas. Ici, nous nous sommes inspirés de la technique proposée par Gado (en cours), en la matière. Elle permet de tirer l'échantillon connaissant la taille de la population à partir du tableau suivant.

Tableau n° 01 : Distribution de la Taille de l'échantillon pour différentes populations de 10 à 500 millions. Np représente la taille de la population. Ns représente la taille de l'échantillon recommandé. Les dimensions de l'échantillon sont basées sur le niveau de confiance de 95 pour cent.

Np	Ns	Np	Ns	Np	Ns	Np	Ns	Np	Ns
10	10	110	86	300	169	950	274	4 500	354
15	14	120	92	320	175	1 000	278	5 000	357
20	19	130	97	340	181	1 100	285	6 000	361
25	24	140	103	360	186	1 200	291	7 000	364
30	28	150	108	380	191	1 300	297	8 000	367
35	32	160	113	400	196	1 400	302	9 000	368
40	36	170	118	420	201	1 500	306	10 000	370
45	40	180	123	440	205	1 600	310	15 000	375
50	44	190	127	460	210	1 700	313	20 000	377
55	48	200	132	480	214	1 800	317	30 000	379
60	52	210	136	500	217	1 900	320	40 000	380
65	56	220	140	550	226	2 000	322	50 000	381
70	59	230	144	600	234	2 200	327	75 000	382
75	63	240	148	650	242	2 400	331	100 000	384
80	66	250	152	700	248	2 600	335	250 000	384
85	70	260	155	750	254	2 800	338	500 000	384
90	73	270	159	800	260	3 000	341	1 000 000	384
95	76	280	162	850	265	3 500	346	10 000 000	384
100	80	290	165	900	269	4 000	351	500 000 000	384

Source : Gado (en cours).

Le choix de l'échantillon s'inspire du tableau ci-dessus. Ainsi, les données de la CPS (2014) indiquent qu'il y a une population de 190119 élèves dans les écoles privées du premier cycle de l'enseignement fondamental du district de Bamako. Conformément à la formule et à la correspondance faite dans le tableau ci-dessus, pour une population composée de 190119 individus, nous avons décidé de tirer un échantillon de 384 participants pour chacun des deux groupes pédagogiques identifiés.

Pour avoir la taille de l'échantillon indiquée plus haut, c'est-à-dire 384 participants, nous avons procédé à un tirage aléatoire simple de 20 participants dans chaque groupe pédagogique par année d'étude quand l'effectif le permettait. Tous les élèves ont été retenus dans les classes où l'effectif était inférieur ou égale à 20. Ainsi pour la sélection des élèves, dans la plupart des classes nous avons divisé l'effectif des groupes pédagogiques et avons fait des pas de deux (02) en vue d'obtenir un échantillon de 20 élèves par classe. Ceci donne un effectif d'élèves attendu de 400 élèves par classe. Sur un effectif attendu de 400 élèves en 2^e année, nous avons travaillé avec 341. L'effectif attendu en 5^e année était aussi de 400 élèves et l'effectif réel, à ce niveau est 360 élèves. L'effectif des deux classes fait alors un total de 701 élèves.

2.5. Choix des niveaux I et III

Des trois niveaux du bloc du premier cycle de l'enseignement fondamental, nous en avons pris le premier et le troisième. À chacun de ces niveaux de deux classes, nous avons choisi une classe, soit celle de la deuxième année pour le niveau I et celle de la cinquième année pour le niveau III. Le choix des niveaux s'explique par le fait que le niveau I constitue l'entrée dans le cycle et le niveau III, la sortie. Ainsi comprendre l'organisation et le fonctionnement d'un cycle revient à s'intéresser aux éléments à l'entrée et à la sortie. Nous avons choisi la deuxième année parce qu'elle sanctionne le niveau I ou celui de l'initiation. Le choix de la cinquième année permet de comparer les caractéristiques des élèves de cette classe à celles des élèves de la deuxième année.

2.6. Tests de connaissances académiques

L'utilisation de questionnaires académiques a permis de recueillir des données numériques sur les apprentissages scolaires. Sur deux tests prévus, dont l'un en début d'année et le second en fin d'année nous n'avons pu en réaliser qu'un seul, à cause des contraintes financières et des difficultés rencontrées dans certaines écoles. Les tests destinés à donner des indications sur les apprentissages en français et en mathématiques dans les classes de 2^e et de 5^e années ont pu être réalisés dans lesdites classes.

- **Construction de tests**

Nous avons fait construire des épreuves, en français et en mathématiques, pour les classes de 2^e et de 5^e année, à un maître chargé de cours d'une école privée du premier cycle de l'enseignement fondamental du district. La consigne donnée dans la construction des épreuves exigeait de tenir compte des objectifs du programme d'enseignement en vigueur dans les écoles du premier cycle de l'enseignement fondamental, pour les deux classes de 2^e et de 5^e années. Ces épreuves ont fait l'objet de réajustement en fonction du programme d'enseignement et d'autres modèles d'évaluation. Pour cela, nous nous

sommes procuré une copie du programme d'enseignement⁷³ en vigueur dans les écoles fondamentales (Ministère de l'Éducation, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales, MEALN, 2011) dont le découpage, la progression et les objectifs pédagogiques ont inspiré la construction des épreuves ainsi que des items. Nous nous sommes également référés au modèle d'évaluation diagnostique du Programme d'Analyse des Systèmes Éducatifs de la Confemen (CONFEMEN, 2012) ainsi qu'à celui du CNE (UNESCO, 2007). Nous avons aussi satisfait aux exigences méthodologiques qui recommandent de soumettre les questionnaires à la critique de spécialistes et de non spécialistes de l'éducation en vue de permettre leur utilisation.

- **Tests en français et en mathématiques de niveau I**

La classe retenue pour ce niveau est la 2^e année. L'objectif des tests dans cette classe est de donner des indications sur les scores obtenus par les élèves en français et en mathématiques, indépendamment de leurs résultats aux évaluations organisées par les écoles elles-mêmes.

Le test en français évalue les apprentissages essentiellement en lecture à partir de 07 items, allant de l'appariement d'objets de gravure et de noms correspondants, à la compréhension, en passant par la reconstitution de mots et de phrases.

Le test en mathématiques s'articule également autour de 07 items pris dans des domaines aussi variés que l'écriture des nombres, la comparaison des nombres, la connaissance des opérations et la résolution de problèmes.

73 Arrêté n° 2011-4446/MEALN-SG du 08 novembre 2011, fixant le programme de l'enseignement des Mathématiques au premier cycle de l'enseignement fondamental.

Arrêté n° 2011-4447/MEALN-SG du 08 novembre 2011, fixant le programme de l'enseignement du français au premier cycle de l'enseignement fondamental.

Tableau n° 02 : Organisation des tests selon les disciplines, les items en 2^e année

Disciplines	Items	Numéros des items
Français	Relier le nom à l'objet	1
	Relever les syllabes communes	2
	Replacer les syllabes	3
	Replacer les mots	4
	Entourer le mot convenable	5
	Relever l'idée générale	6
	Proposer une prévention contre la maladie	7
Mathématiques	Écrire des nombres en lettres	1
	Écrire des nombres en chiffres	2
	Comparer des nombres	3
	Poser des opérations	4
	Effectuer des opérations	5
	Resoudre des problèmes	6
	Dénombrer	7

- **Tests en français et en mathématiques de niveau III**

La 5^e année est la classe du niveau III qui est concernée par les tests.

Le test en français a évalué les apprentissages des élèves, à partir de 08 items portant sur des domaines comme la compréhension, le vocabulaire, la grammaire et la conjugaison.

Le test en mathématiques, quant à lui, mesure les apprentissages des élèves en matière d'écriture des nombres, de comparaison des nombres, de connaissance des opérations et de conversion, à partir de 08 items.

Tableau n° 03 : Organisation des tests selon les disciplines, les items en 5è année

Disciplines	Items	Numéros des items
Français	Relever la phrase montrant la maladie	1
	Donner la signification du mot cauchemar	2
	Donner la signification du mot infusion	3
	Donner la nature du mot « un »	4
	Donner la fonction du mot air	5
	Souligner le verbe	6
	Relever le verbe au passé simple	7
	Relever le verbe à l'imparfait	8
Mathématiques	Écrire les nombres en lettres	1
	Écrire les nombres en chiffres	2
	Comparer les nombres	3
	Donner quel nombre $\times 5 = 20$	4
	Poser l'opération	5
	Effectuer la soustraction	6
	Effectuer la division	7
	Convertir	8

La construction des tests permet de passer à l'étape de leur essai, ainsi que le veut la méthodologie, en vue d'éventuels réglages.

- **Pré-test du questionnaire académique**

Le pré-test du questionnaire académique s'est déroulé en février 2015 à l'école privée catholique « Jean Paul II » de Faladiè en commune VI du district de Bamako. Le choix de l'école privée catholique « Jean Paul II » est lié à l'expérience capitalisée par l'enseignement catholique en matière d'offre privée d'éducation, au Mali. Les écoles privées catholiques sont aussi celles qui ont un recrutement social hétérogène du public d'élèves, du fait de la subvention accordée par les partenaires.

Le pré-test a permis de réaménager le questionnaire académique en fonction du degré de réussite de certains items. De plus, il a permis de réaliser que les élèves de la 2è année

étaient plus confrontés à des difficultés de compréhension des items comparativement à leurs homologues des classes de 5ème année.

- **Déroulement de l'enquête**

Nous avons sollicité l'appui de 20 enquêteurs pour chacune des 20 écoles identifiées. Ils ont participé à une séance d'animation sur la conduite de l'enquête. L'animation a porté sur l'approche d'introduction de l'enquêteur sur le terrain, le choix aléatoire des élèves à tirer, les consignes en vue du remplissage des questionnaires et l'observation du principe de neutralité au cours des tests. Les enquêtes se sont déroulées de Février à Mars 2015. Dans l'ensemble, elles ont pris deux (02) jours par école,

2.7. L'utilisation des questionnaires d'enquête à caractère social

Ont été administrés des questionnaires destinés à collecter des informations sur les ressources, les caractéristiques, les conditions de travail et les actions des participants que sont les directeurs, les enseignants, les élèves, en vue d'en identifier le sens et de dégager leurs relations. Les directeurs et les enseignants ont pu renseigner leurs questionnaires sans grandes difficultés.

Le logiciel de traitement des données est le SPSS.

3. PERFORMANCE DES ÉLÈVES SELON LE TYPE D'ÉCOLE PRIVÉE

Des tests en français et en mathématiques ont été soumis aux élèves de 2è et de 5è années. La performance des élèves a été analysée du point de vue de leurs scores aux tests, de la corrélation entre leurs scores en français et en mathématiques. L'analyse a également montré les disparités de réussite.

3.1. Scores en français et en mathématiques en 2è année

Les élèves ont réalisé des scores qui varient selon le niveau et le type d'école fréquentée.

Tableau n°04 : Scores moyens en français et en mathématiques en 2^e année selon la catégorie d'école privée

Types d'école privée	Statistiques	Scores moyens en français et en mathématiques en 2 ^e année	
		Français	Mathématiques
Privé laïc	Moyenne	55,34	61,42
	N	214	214
	Écart type	26,25	23,67
Privé catholique	Moyenne	53,44	57,94
	N	54	54
	Écart type	53,44	23,61
Communautaire	Moyenne	36,20	42,86
	N	73	73
	Écart type	19,78	22,69
Total	Moyenne	50,94	56,89
	N	341	341
	Écart type	26,63	24,54

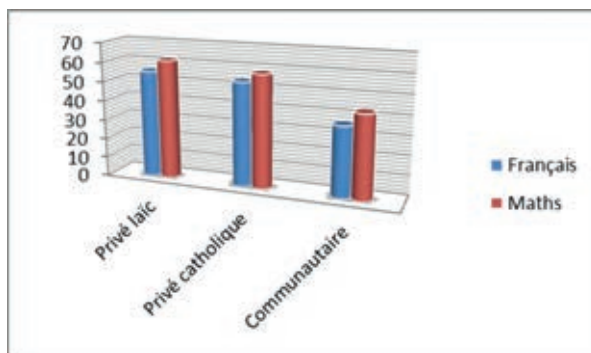
Source : Enquêtes personnelles 2015.

Français (F= 15,56 P= 0,000) Mathématiques (F= 17,01 P= 0,000)

On observe une différence de réussite statistiquement importante entre les différentes catégories d'école privée. Les élèves des écoles privées laïques réalisent les meilleurs scores en français et en mathématiques, soit 55,34 et 61,42 points devant ceux des écoles privées catholiques avec 53,44 et 57,94 points. Avec des résultats inférieurs au seuil de 50 points, les élèves des écoles communautaires réalisent les plus faibles scores, soit 36,20 et 42,86 points, en français et en mathématiques.

L'analyse des écarts types moyens montre des disparités de niveau entre les élèves. En français, les inégalités de compétence sont plus importantes dans les écoles privées catholiques et en mathématiques dans les écoles privées laïques. Elles sont moins importantes dans les écoles communautaires. Le niveau des élèves a tendance à être homogène dans cette catégorie d'école privée. Les scores réalisés par les élèves sont représentés dans le graphique n°01 ci-dessous.

Graphique n°01 : Scores moyens des élèves en 2^e année, selon le type d'école privée



Source : Enquêtes personnelles 2015.

3.2. Corrélation des scores en français et en math en 2^e année

Pour déterminer le niveau de relation entre les scores dans les deux disciplines, nous avons eu recours au coefficient de Pearson. Il ressort des données une corrélation positive et significative au seuil de 0,01 entre les scores obtenus par les élèves, en français et en mathématiques. En d'autres termes, les élèves ayant des scores élevés en français sont aussi ceux dont les scores sont élevés en mathématiques, en 2^e année.

Tableau n°05 : corrélation entre les scores en français et en mathématiques en 2^e année

Corrélations	Scores en 2 ^e année par disciplines	
	Français_100	Math_100
Corrélation Pearson	1	,688
Sig. (bilatérale)		,000
N	341	341
Corrélation Pearson	,688	1
Sig. (bilatérale)	,000	
N	341	341

** La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).

Source : Enquêtes personnelles 2015.

3.3. Scores en français et en mathématiques en 5^e année

De la 2^e à la 5^e année, on observe une inversion ainsi qu'une amélioration des tendances de réussite. En effet, contrairement à ceux de la 2^e année, les élèves de la 5^e année réussissent mieux en français qu'en mathématiques, avec des scores respectifs de 67,50 et

62,47, contre 50,94 et 56,89 en 2^e année. De plus, ils réussissent relativement mieux que ceux de la 2^e année.

Tableau n° 06 : Scores moyens des élèves en français et en mathématiques en 5^e année selon le type d'école privée.

Types d'école privée	Statistiques	Scores moyens en français et en mathématiques en 5 ^e année	
		Français	Mathématiques
Privé laïc	Moyenne	69,32	65,34
	N	229	229
	Écart type	22,10	21,36
Privé catholique	Moyenne	81,47	77,01
	N	56	56
	Écart type	18,91	17,31
Communautaire	Moyenne	52	42,83
	N	75	75
	Écart type	20,75	18,51
Total	Moyenne	67,60	62,47
	N	360	360
	Écart type	23,16	22,92

Source : Enquêtes personnelles 2015.

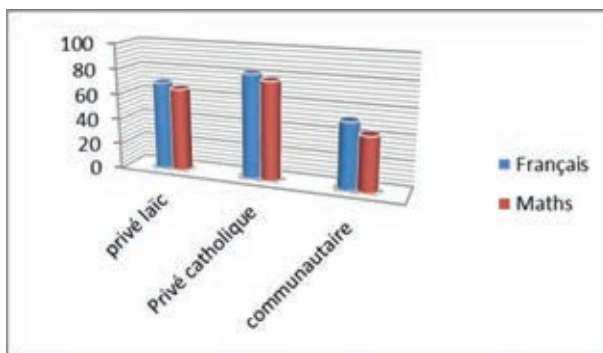
Français (F= 32,54 P= 0,000) Mathématiques (F= 52,15 P= 0,000)

De même qu'en deuxième année, on observe une différence de réussite statistiquement significative entre les élèves des catégories d'école privée visitées.

Les élèves des écoles privées catholiques réalisent la meilleure performance en français et en mathématiques, soit 81,47 et 77 points, devant ceux des écoles privées laïques, avec 69,32 et 65,34 points. Les élèves des écoles communautaires en obtiennent la plus faible. En mathématiques en particulier, ils obtiennent 42,83 points, un résultat inférieur au seuil de 50 points.

Derrière ces scores moyens se trouvent des disparités de performance des élèves. En français et en mathématiques, les plus fortes disparités entre les élèves sont enregistrées dans les écoles privées laïques, ce qui est l'expression de l'hétérogénéité du niveau des élèves dans cette catégorie d'école privée. Les plus faibles disparités peuvent être observées dans les écoles privées catholiques. Le niveau des élèves a tendance à être homogène dans ce type d'école ainsi que dans les écoles communautaires.

Graphique n°02 : Scores des élèves en 5^e année, selon le type d'école privée.



Source : Enquêtes personnelles 2015.

3.4. Corrélation des scores en français et en math en 5^e année

Pour déterminer la corrélation entre les scores dans les deux disciplines, nous avons utilisé le coefficient de corrélation de Pearson. L'analyse des données montre une corrélation positive et significative de niveau 0,01 entre les scores obtenus par les élèves, en français et en mathématiques. En d'autres termes les élèves ayant des scores élevés en français sont aussi ceux dont les scores sont élevés en mathématiques, en 5^e année.

Tableau n° 07: Corrélation des scores des élèves en français et en mathématiques en 5^e année

Corrélation	Disciplines	
	Français_100	Math_100
Corrélation Pearson	1	,635
Sig. (bilatérale)		,000
N	360	360
Corrélation Pearson	,635**	1
Sig. (bilatérale)	,000	
N	360	360

** La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).

Source : Enquêtes personnelles 2015.

4. FACTEURS D'EXPLICATION DES RÉSULTATS

Les variables identifiées pour les besoins de l'analyse n'agissent pas de la même manière sur le résultat des élèves. Celles pour lesquelles des différences n'étaient pas observées et qui s'avéraient peu pertinentes dans la performance des élèves n'ont pas été retenues. Une

évaluation des acquis des élèves renseigne d'autant plus que les situations d'enseignement sont variées (MEN Côte d'Ivoire, 2012).

4.1. Scores et diplômes académiques des directeurs

Le niveau d'études du directeur est associé à la performance des élèves. Cette relation est significative au seuil de 0,00. À l'exception des diplômés du bac plus 04 et du bac plus 05 en 2^e année et du bac plus 02 en 5^e année, les scores s'améliorent avec le niveau d'études du directeur. Les élèves réussissent mieux au fur et à mesure que le niveau d'études du directeur est élevé.

Le meilleur score est enregistré à l'école du directeur titulaire du bac plus 08 (une thèse de doctorat) ; le plus faible score, à l'école des titulaires du DEF. Dans le tableau n° 08 suivant, les scores sont répartis en fonction du diplôme académique du directeur.

Tableau n° 08 : Distribution des scores en fonction du niveau d'études du directeur

Disciplines	Scores des élèves et niveau d'études du directeur											
	2 ^e année						5 ^e année					
	DEF	Bac+1	Bac+2	Bac+4	Bac+5	Bac+8	DEF	Bac+1	Bac+2	Bac+4	Bac+5	Bac+8
Français	36,17	53,67	57,59	50,13	53,11	81,43	61,05	69,41	67,84	69,96	69,69	83,13
Math	42,55	61,39	62,80	63,64	56,04	70,71	55	62,83	61,59	61,84	72,79	84,38

Source : Enquêtes personnelles 2015.

2^e année Français (F = 14,88 P = 0,00) Mathématiques (F = 11,34 P = 0,00)

5^e année Français (F = 3,67 P = 0,00) Mathématiques (F = 7,83 P = 0,00)

4.2. Scores et échanges entre enseignants

Les échanges d'idées, d'expériences, de matériels didactiques entre enseignants dans un cadre pédagogique sont encouragés par certains chefs d'établissement. Ils sont susceptibles de renforcer les compétences des enseignants et de contribuer à la réussite des élèves. La fréquence des échanges entre enseignants a une influence significative au seuil de 0,00 sur les scores. Cette relation n'est pas positive cependant. Les fréquences éloignées contribuent plus au rendement des élèves. Moins les échanges sont fréquents, plus les élèves réussissent.

Tableau n° 63: Scores et fréquence d'échanges entre enseignants

Disciplines	Scores en fonction de la fréquence des échanges entre enseignants													
	2è année							5è année						
	/jour	/sem	/15jrs	/mois	/trimest	/an	S. rép	/jour	/sem	/15jrs	/mois	/trimest	/an	S. rép
Franç	39,52	30,25	66,67	60,17	45,45	73,81	46,55	63,84	48,75	75,16	61,25	48,75	92,36	69,35
Maths	50,09	52,94	63,29	66,67	55,19	88,10	45,81	57,53	44,38	70,35	66,25	45	83,33	63,40

Source : Enquêtes personnelles 2015.

2è année Français (F = 14,72 P = 0,00)

Mathématiques (F = 11,32 P = 0,00)

5è année Français (F = 11,79 P = 0,00)

Mathématiques (F = 10,25 P = 0,00)

Le meilleur niveau de réussite est enregistré par les enseignants qui procèdent aux échanges de façon annuelle. En 2è année, les élèves de ces enseignants obtiennent des scores de 73,81% et de 88,10 % respectivement en français et en mathématiques contre 92,36 et 83,33 en 5è année.

La moindre réussite est réalisée par les élèves des maîtres qui échangent par semaine en 2è et en 5è année. En 2è année, ils obtiennent des scores de 30,25 et 52,94 contre 48,75 et 44,38 en 5è année. Ce n'est pas tant la quantité des échanges qui importe mais leur qualité, dans la mesure où les élèves qui réussissent mieux sont pris en charge que par des enseignants qui échangent une fois l'an.

Scores et qualifications des enseignants

Les qualifications des enseignants sont associées aux scores des élèves. Cette relation n'est pas toujours positive mais elle est significative au seuil de 0,00.

Tableau n° 58 : Distribution des scores en fonction de la qualification des enseignants

Le diplôme pédagogique ne détermine pas toujours la performance des élèves. En 2è année, les élèves des maîtres sans diplôme pédagogique sont plus performants que ceux des maîtres qui en sont titulaires. En 5è année, les élèves des enseignants ayant bénéficié d'une formation pédagogique de trois (03) mois sont parfois plus performants que ceux des enseignants dont la durée de formation est supérieure à 03 mois.

Scores en fonction de la qualification des enseignants

Disciplines	2è année						5è année										
	Aucun	SARPE 3 mois	SARPE 6 mois	IPEG	IFM	ENSecENSUp	Dipl étrang	Sans rép	Aucun	SARPE 3 mois	SARPE 6 mois	IPEG	IFM	ENSecENSUp	Dipl étrang	Sans rép	
Français	66,67	/	32,14	/	51,71	66,67	/	62,86	39,29	/	68,75	54,17	73,39	68,29			61,18
Maths	76,19	/	50,00	/	66,78	63,74	/	71,43	42,30	/	64,38	37,50	69,03	62,5			57,63

Source : Enquêtes personnelles, 2015

2è année Français (F = 15,68 P = 0,00)

Mathématiques (F = 22,18 P = 0,00)

5è année Français (F = 5,71 P = 0,00)

Mathématiques (F = 10,06 P = 0,00)

La meilleure performance est réalisée par les élèves des maîtres sans diplôme pédagogique en 2è année et par les sortants de l'IPEG en 5è année. Les élèves les plus faibles sont encadrés par les maîtres ayant bénéficié d'une formation accélérée de 06 mois (SARPE) dans les deux classes. Une autre catégorie d'élèves qui réussit moins est celle dont les maîtres n'ont pas donné de réponse à la question. Le fait que les élèves des maîtres sans diplômes pédagogiques réussissent mieux que ceux des diplômés pourrait en partie être expliqué par d'autres variables dont la formation continue, l'expérience et la motivation de l'enseignant. En effet, plus de $\frac{3}{4}$ des enseignants soit 86,08% disent avoir participé à des sessions de formation continue et justifient d'une ancienneté moyenne de 13, 26 ans dans la fonction d'enseignant. En outre la quasi-totalité des enseignants, soit 97,4% disent aimer travailler dans cet établissement et 94,7% souhaitent y rester.

4.3. Résultats et parcours préscolaires des élèves

Les résultats des élèves varient en fonction de leurs parcours préscolaires. Dans le tableau n° 09 suivant, les scores des élèves sont répartis en fonction de leurs parcours préscolaires.

Tableau n° 09: Distribution des scores selon la fréquentation du jardin d'enfants et la classe fréquentée

Disciplines	Scores des élèves selon la fréquentation du jardin			
	2è année		5è année	
	Ayant fait le jardin	N'ayant pas fait le jardin	Ayant fait le jardin	N'ayant pas fait le jardin
Français	54,97	38,33	70,74	57,76
Mathématiques	61,09	43,55	65,75	52,16

Source : Enquêtes personnelles 2015.

2è année Français (F = 13 P = 0,00) Mathématiques (F = 17,42 P = 0,00)

5è année Français (F = 21,93 P = 0,00) Mathématiques (F = 24,75 P = 0,00)

Source : Enquête personnelle 2015.

On observe que les scores sont associés aux parcours préscolaires des élèves. Cette relation est positive et significative au seuil de 0,00 en français et en mathématiques à la fois en 2è et en 5è année. Il faut entendre que les élèves qui ont fréquenté le jardin d'enfant sont plus performants que ceux qui ne l'ont pas fait. Ceux qui ont fréquenté le jardin obtiennent des scores respectifs de 54,97 et de 61,09 en français et en mathématiques en 2è année, contre 28,33 et 43,55 pour ceux qui ne l'ont pas fréquenté. En 5è année, les élèves ayant fréquenté le jardin d'enfant en réalisent 70,74 et 65,75 en français et en mathématiques contre 57,76 et 52,16 en pour ceux qui ne sont pas passés par ce genre de structure.

4.4. Résultats des élèves et la langue parlée à la maison

La langue parlée au domicile de l'élève est une variable pertinente de sa réussite. Le tableau n° 10 suivant nous en donne une illustration.

Tableau n° 10 : Scores en fonction de la langue parlée à la maison

Discip	Scores en fonction de la langue parlée à la maison et la classe fréquentée							
	2è année				5è année			
	Franç.	Lang. Mater.	Franç/ langue mater.	Total	Franç	Lang. mater.	Franç/langue mater.	Total
Franç	75,00	48,18	66,50	50,94	74,31	66,04	81,62	67,60
Math	74,11	55,01	67,00	56,89	69,44	60,71	79,41	62,47

Source : Enquêtes personnelles 2015.

2è année Français (F = 9,621 P = 0,000) Mathématiques (F = 5,105 P = 0,002)

5è année Français (F = 5,44 P = 0,005) Mathématiques (F = 7,47 P = 0,001)

Il y a une différence de rendement significative entre les élèves qui parlent le français, ceux qui combinent le français et la langue maternelle et ceux qui pratiquent uniquement la langue maternelle à la maison, à la fois en français et en mathématiques en 2^e et en 5^e année. En 2^e année, les élèves qui parlent le français à la maison sont plus performants que ceux qui y parlent la langue maternelle. En 5^e année les élèves qui communiquent à la fois en français et dans une langue maternelle réussissent mieux que ceux qui ne parlent que la langue maternelle.

4.5. Scores des élèves en 2^e année et niveaux d'études des pères

La performance des élèves varie en fonction des niveaux d'études des pères.

Tableau n° 11: Scores en 2^e année selon les niveaux d'études des pères

Niveaux d'études des pères	Scores en français			Scores en mathématiques		
	N	Moyenne	Écart type	N	Moyenne	Écart type
Aucun	44	47,08	25,69	44	48,05	23,07
Fondamental	80	40,18	23,85	80	47,50	25,28
Secondaire	78	49,45	25,81	78	56,41	25,62
Supérieur	136	58,82	26,54	136	65,34	21,19
Sans réponse	3	76,19	21,82	3	66,67	16,49
Total	341	50,94	26,63	341	56,89	24,59

Source : Enquêtes personnelles 2015.

Français ($F = 7,78$ $P = 0,00$) Mathématiques ($F = 9,29$ $P = 0,00$)

Le niveau d'études du père est associé à la performance des élèves. Cette relation est positive et significative au seuil de 0,00. On observe que les scores évoluent avec le niveau d'études des parents. La meilleure performance est enregistrée par les enfants des pères d'un niveau d'études supérieur. La faible performance est réalisée par les enfants des pères d'un niveau d'études fondamental.

Contre toute attente, les enfants des parents sans niveau d'études réalisent des scores relativement meilleurs que ceux de leurs homologues dont les parents ont un niveau fondamental. Ce qui pourrait être lié à l'appui d'un autre parent ou d'un répétiteur.

Par ailleurs 03 élèves ont réalisé une bonne performance sans donner d'indications sur le niveau d'études de leurs pères.

Cette analyse reste conforme à celle de Bourdieu et Passeron (1970, P.89) qui relève dans la relation de communication « le principe premier des inégalités de la réussite scolaire des enfants issus de différentes classes sociales ».

4.6. Scores des élèves en 5^e année et niveaux d'études des pères

La situation reste sans changement. Ici également les niveaux d'études des pères sont associés aux scores de façon positive et significative au seuil de 0,00. Les élèves réussissent mieux quand le niveau d'études du père est élevé.

La meilleure performance est réalisée par les enfants des pères d'un niveau d'études supérieur.

Les plus faibles scores sont enregistrés en français et en mathématiques respectivement par les élèves issus de pères sans niveau d'études et par les élèves de pères d'un niveau d'études fondamental.

Tableau n° 12 : Scores en 5^e année selon les niveaux d'études des pères

Niveaux d'études des pères	Scores en français			Scores en mathématiques		
	N	Moyenne	Écart type	N	Moyenne	Écart type
Aucun	26	57,69	20,02	26	54,33	15,38
Fondamental	55	60,68	22,62	55	53,86	23,92
Secondaire	90	64,44	24,20	90	57,36	22,47
Supérieur	186	72,78	22,11	186	68,82	21,79
Sans réponse	3	54,17	19,09	3	50,00	37,50
Total	360	67,60	23,16	360	62,47	22,92

Source : Enquêtes personnelles 2015.

Français (F = 5,69 P = 0,00) Mathématiques (F = 8,28 P = 0,00)

CONCLUSION

La forte demande sociale d'éducation et la modicité des moyens de l'État ont favorisé le développement du secteur privé de l'éducation. Niveau de développement qui en fait un acteur incontournable de la scène éducative. Les écoles privées se caractérisent par des disparités de niveau d'équipement, de qualité des ressources, de mode d'organisation et de fonctionnement qui se traduisent par des variations dans les résultats des élèves. Cette étude analyse le rendement des élèves au test organisé en français et en mathématiques à partir de la méthode statistique. Il ressort des analyses que certaines écoles privées sont plus performantes que d'autres. Les élèves des écoles privées laïques sont plus performants dans les petites classes c'est-à-dire en 2^e année. Ceux des écoles privées catholiques réussissent mieux dans les grandes classes (5^e année). Les élèves des écoles communautaires sont partout les plus faibles. Faiblesse certainement associée aux difficultés de prise en charge des dites écoles dont la plupart sont en train d'être transformées en écoles publiques. En effet, dans un rapport publié en 2014, le Ministère de l'Éducation Nationale souligne qu'en 2009-2010, près de 962 écoles sur 2 577 ont été transformées en écoles communales en application des recommandations du Forum National de l'Éducation. La transformation des écoles communautaires devrait se poursuivre en raison de 20% par

an jusqu'à l'extinction de ce type d'école. Certaines variables telles le niveau d'études du directeur, la qualité des échanges entre les enseignants et les caractéristiques de l'élève lui-même agissent de façon significative sur les scores.

Il y a un effort visible de la part des écoles privées dans le sens du recrutement des sortants de l'IFM, les plus représentés de l'échantillon, soit 31,6%. D'autres catégories moins importantes sont présentes dans les écoles privées comme les sortants de l'IPEG, soit 18,4%, les diplômés de l'ENSec, de la SARPE, soit respectivement 5,3% et 7,9%. Les diplômés de l'étranger et les enseignants sans diplôme sont encore moins représentés avec 2,6% pour chaque catégorie. Mais un nombre non négligeable d'enseignants n'ont pas donné de réponse sur leur qualification (31,6%).

Concernant l'extinction des écoles communautaires, la raison qui a motivé leur création n'ayant pas cessé d'exister, elle n'est pas la meilleure décision dans un pays où de nombreux enfants restent privés d'école. Seulement 1716 956 enfants sur une population d'environ 6,5 millions (de 1 à 15 ans) accèdent à l'école au premier cycle de l'enseignement fondamental (Primature, 2008). De plus l'Etat n'a pas les moyens de son système éducatif. Les initiatives privées sont alors incontournables si elles sont encadrées. Compte tenu des faibles ressources des parents, les écoles communautaires ont besoin d'être subventionnées pour être plus opérationnelles.

Les résultats de l'étude ayant montré la pertinence de certaines variables comme le niveau d'études du directeur, la qualification de l'enseignant et ses échanges avec d'autres enseignants, ainsi que la fréquentation du jardin d'enfant par l'élève dans le rendement scolaire, les efforts en vue de l'amélioration du système éducatif doivent en tenir compte. Une décision tendant à l'amélioration du système éducatif doit montrer plus d'exigence sur le niveau d'études du directeur, sur les échanges entre enseignants ainsi que sur leur qualification et leur motivation. De plus le développement et l'amélioration de la qualité des structures préscolaires pourraient aussi permettre au système éducatif de se porter mieux.

Bibliographie

Bourdieu, P. et Passeron, J. C. (1970). La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement. Paris : Les Éditions de Minuit.

De Landsheere, G. (1979). Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation. Paris : PUF.

Heyneman, S. (1986). Les facteurs de la réussite scolaire dans les pays en développement, in Crahay Marcel et Lafontaine Dominique (eds), l'art et la science de l'enseignement, éditions Labor, Belgique, pp. 303-340.

UNESCO. (1994). L'enseignement privé et spontané dans le système éducatif tchadien. En ligne unesdo.unesco.org/images/0009/000992/099205. Pdf, consulté le 07 novembre 2013 à 11 h.

UNESCO. (1995). Évaluation du niveau d'acquisition des élèves de la 4^e année fondamentale, Im- El Maarif Al Jadida, Rabat.

UNESCO. (1996). Fonctionnement et financement de l'enseignement fondamental malien. Paris : IPE.

Lange, M. F. (2002). Politiques publiques d'éducation. En ligne Horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins...7/.../010020378.pdf, consulté le 31 janvier 2012 à 19 h.

Blöss, T. et Grossetti, M. (2005), Introduction aux méthodes statistiques en sociologie. Paris : PUF.

UNESCO (2007). Évaluation du niveau d'acquisition en langue et communication (LC) et en Sciences Mathématiques et technologie (SMT) des élèves des classes de 2^e, 4^e et 6^e années de l'enseignement fondamental. Bamako.

CONFEMEN. (2004). Les enseignants contractuels et la qualité de l'école fondamentale publique au Mali. Quels enseignements ?

Primature Mali. (2008). Rapport de synthèse des travaux du comité d'organisation du forum national sur l'éducation. Bamako.

CONFEMEN. (2009). Les apprentissages solaires au Burkina Faso : les effets du contexte, les facteurs pour agir.

Ministère de l'éducation de l'alphabétisation et des langues nationales, CONFEMEN. (2012). Cahier de l'élève post-test 2^e année. Bamako.

Ministère de l'éducation de l'alphabétisation et des langues nationales, CONFEMEN. (2012). Cahier de l'élève post-test 5^e année. Bamako.

Ministère de l'éducation nationale, Direction nationale de l'enseignement fondamental. (2014). Le secteur privé de l'enseignement fondamental au Mali : État des lieux, problèmes et perspectives. Bamako.

Ministère de l'éducation nationale, CPS. (2014). Annuaire succinct national des statistiques de l'enseignement fondamental 2013/2014. Bamako.

Ministère de l'éducation nationale. (2012). Évaluation diagnostique des compétences de français et de mathématiques à l'école primaire en Côte d'Ivoire au CE1. Abidjan.

Rugengande, J. (2010) L'enseignement privé au Rwanda.S.A. Louvain-La-Neuve : Bruylant-Academia

Poucet, B. (2012), L'enseignement privé en France, Paris : PUF.

Gado, I. (en cours), Introduction à la recherche quantitative et qualitative en éducation : Théorie et Pratique. Porto-Novo : Centre National de Production de Manuels Scolaires (CNPMS).

Pilon, M. (2002). L'évolution du champ scolaire au Burkina Faso : entre diversification et privatisation En ligne horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/.../010029628.pdf, consulté le 05 janvier 2012 à 21 h.

Lange, M. F. (2002). Politiques publiques d'éducation. En ligne Horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins...7/.../010020378.pdf, consulté le 31 janvier 2012 à 19 h.

D'Aiglepierre, R. (2013). L'enseignement privé : un atout pour l'Afrique subsaharienne ? En ligne www.proparco.fr/jahia/...prive.../spd20_Rohen_d_Aiglepierre_FR.pdf, consulté le 15 décembre 2014 à 16 h.

Tooley, J. (2012). Des écoles privées au service des pauvres. Afrique, asie, école & éducation, En ligne www.Contrepoints.Org/2012/11/12/104043.pdf , consulté le 13 décembre 2014 à 18 h.